

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réorganisation du HCSP Une expertise renforcée pour plus de santé publique

14 octobre 2008

Après un an de fonctionnement, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) voit ses missions et son organigramme modifiés afin de renforcer son expertise en matière de sécurité sanitaire, tout en couvrant davantage l'ensemble du champ de la santé publique.

Pour le Pr Roger Salamon, président du HCSP, « *cette nouvelle organisation et le recours à des experts supplémentaires permettront au HCSP de disposer d'une structure plus adaptée et de renforcer son expertise en faisant appel à de nouvelles compétences* ».

30 spécialistes supplémentaires vont donc venir accroître les capacités d'expertise du HCSP.

Le HCSP regroupe maintenant six commissions spécialisées (au lieu de 4 précédemment) qui s'articulent autour de 3 axes.

Deux commissions interviennent selon une approche par pathologie

- L'ensemble des questions liées aux pathologies infectieuses et notamment aux principaux risques infectieux pouvant menacer la santé de la population est confié à la **commission spécialisée « maladies transmissibles »**.

Le Comité technique des vaccinations et le Comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation sont rattachés à cette commission.

- Les questions relatives aux pathologies chroniques et à leurs conséquences: limitations d'activité, altérations de la qualité de vie liées à des problèmes de santé, dues à des maladies chroniques, au vieillissement, à des affections d'origine anténatale ou périnatale, ou à des traumatismes d'origine accidentelle sont confiées à la **commission « maladies chroniques »**.

Deux commissions sont plus particulièrement centrées sur la sécurité sanitaire

- La **commission spécialisée « risques liés à l'environnement »** est chargée de l'évaluation des principaux risques liés à l'environnement et au travail pouvant menacer la santé de la population.
- La lutte contre les infections nosocomiales est renforcée. Une **commission spécialisée « sécurité des patients : infections nosocomiales et autres événements indésirables liés aux soins et aux pratiques »** est créée. Elle reprend les missions du Ctinils liées aux infections nosocomiales et aux risques liés aux soins; et les étend à l'évaluation des risques liés à des pratiques pouvant avoir un impact sur la santé de la population. Si nécessaire elle établit une collaboration avec la commission spécialisée « maladies transmissibles » dans le domaine des infections nosocomiales et des infections liées aux soins.

Deux commissions transversales et d'appui méthodologique

- La **commission « prévention, éducation et promotion de la santé »** analyse les déterminants individuels et collectifs des comportements affectant la santé. Elle est chargée de l'évaluation des interventions susceptibles de soutenir et de renforcer les capacités des individus et des populations à accroître leur contrôle sur leur santé et à améliorer celle-ci.
- La **commission « évaluation, stratégie et prospective »** analyse de l'évolution de la santé de la population, l'identification des principaux déterminants de cette évolution, l'évaluation des plans et programmes de santé ainsi que l'évaluation de l'impact sur la santé des autres politiques publiques.

Cf. Arrêté du 6 octobre 2008 (*JO* à paraître)

Contacts

Pr Roger Salamon, président du HCSP : 06 11 03 74 94

Dr Renée Pomarède, secrétaire générale du HCSP : 01 40 56 79 80

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr